

CHARTRE D'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Dans un monde confronté à de multiples défis économiques, environnementaux et sociaux, Arkema a pour ambition d'apporter à ses clients des solutions durables et innovantes contribuant aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies. Pour ce faire, Arkema agit en industriel et employeur responsable et se place résolument dans une démarche de progrès permanent et d'excellence opérationnelle. Le Groupe cultive l'interaction et la proximité avec ses parties prenantes par un dialogue ouvert et constructif. Soutenant le Pacte Mondial des Nations Unies et adhérant au référentiel *Responsible Care*®, la démarche de responsabilité sociétale d'Arkema vise à créer de la valeur tant pour ses parties prenantes que pour l'entreprise.



Cet engagement se traduit par :

→ Une offre de solutions durables, portée par l'innovation

Arkema positionne les solutions pour le développement durable au cœur de sa politique d'**innovation** et de l'évolution de son offre produits. Par le choix de ses axes de recherche, le développement permanent des expertises, son organisation et ses processus d'innovation, Arkema s'attache, avec ses partenaires, à développer des **solutions répondant aux enjeux sociétaux** d'aujourd'hui et de demain.

Le Groupe est engagé dans une démarche d'écoute continue et une logique d'excellence opérationnelle, visant notamment à satisfaire et fidéliser ses clients et ses partenaires.

→ Une conduite des activités en industriel responsable

L'ambition d'Arkema est de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière de sécurité. Sa démarche **sécurité** et **santé** au travail s'articule autour de la prévention des risques, d'un référentiel de management et de la culture sécurité.

Par la **gestion responsable de ses produits**, Arkema veille également à ce que ceux-ci, dans le cadre d'une utilisation adaptée, ne portent atteinte ni à la santé et la sécurité des personnes, ni à son environnement. Ces aspects sont pris en compte dans la conception des produits.

Arkema est engagé en faveur du **climat** et de la **réduction de l'empreinte environnementale** de ses activités. Ainsi, le Groupe agit pour diminuer la consommation des ressources telles que l'énergie ou l'eau, réduire les émissions liées à son activité, développer l'utilisation de ressources renouvelables et favoriser l'économie circulaire.

Le Groupe s'attache à exercer ses activités dans le respect des principes et règles d'**éthique**, d'**intégrité** et de **conformité**. Arkema veille ainsi à respecter les lois et réglementations applicables et les pratiques commerciales intègres dans la conduite de ses affaires. Dans le choix de ses partenaires industriels et commerciaux, Arkema privilégie ceux qui adhèrent à ses engagements sociétaux.

→ Une position d'employeur de référence et un dialogue ouvert avec ses parties prenantes

Le Groupe place le **dialogue ouvert** avec ses parties prenantes internes et externes comme un élément fondateur de sa politique sociétale. Arkema est attaché au respect des **droits humains** et libertés fondamentales et entend les placer au cœur de ses activités.

Arkema s'emploie à promouvoir la **diversité** et l'**inclusion** et à favoriser le développement individuel et collectif de ses collaborateurs.

Arkema développe un dialogue ouvert avec ses **clients**, **fournisseurs** et autres **partenaires** pour une **chaîne de valeur responsable** et créatrice de valeur partagée.

La démarche **Terrains d'entente**® destinée aux populations à proximité des sites du Groupe, contribue à développer des relations de confiance et durables.

Thierry Le Hénaff
Président-directeur général